



Deuxième partie du compte-rendu de l'audio-conférence de type CTL débuté le 13 mai continué le 15 mai

Les chiffres du 13 mai: - 1274 agents présents - 979 en télétravail
Les chiffres du 14 mai: - 1285 agents présents - 1014 en télétravail

Cette audio-conférence a été consacrée au Plan de Reprise d'Activité (PRA).

La direction a expliqué les 3 axes de la reprise:

A) le PRA est évolutif, en fonction de la charge de travail, des cycles différents selon les métiers, et des forces de travail que l'on peut mettre en place.

La direction admet que les fiches sont plus ou moins précises, car certains domaines, comme le contrôle fiscal et le recouvrement, sont maintenant entièrement dépendants des directives de la DG.

B) le PRA doit respecter les consignes sanitaires afin d'assurer la sécurité sanitaire:

- les chefs de service ont élaboré dans leur service des plans d'implantation des agents selon les bureaux ou les espaces
- les masques, les gels, les gants ont été livrés, les plexiglas sont installés, les marquages au sol sont posés

La direction a déclaré que si la distanciation sociale n'est pas assurée, il y aura rotation des agents dans les services.

La direction a ajouté: "le premier objectif d'un chef de service, c'est le respect de la distanciation sociale".

C) le PRA comporte une ouverture au public uniquement pour les SIP et uniquement sur rendez-vous.

La réunion s'est poursuivie par la présentation des fiches-métiers par PRA:

- Pôle Gestion Publique Etat (avec un tableau en annexe),
- Responsable Pilotage Immobilier de l'Etat (RPIE),
- Contentieux: PJJ, PJA, SCAD, Divisions du contentieux,
- Contrôle Fiscal: BDV, PCE, BCR, PCRP, BPR, BCFI,
- SDE
- Pôle Pilotage Ressources: BIL,
- Pôle Pilotage Ressources: RH,
- Pôle SPL
- SIP et Accueil dans les SIP (2 fiches),
- Cadastre: CDIF, PELP, PTGC,
- SIE et PRS,
- SPF,
- Trésoreries Amendes

Nous tenons à ta disposition toutes les fiches qui t'intéressent.

Les échanges n'ont pas été très fructueux, car la direction n'a jamais précisé les effectifs devant être présents par missions et par sites.

Malgré nos demandes répétées, nous ne savons pas combien d'agents doivent revenir lundi 18 mai.

La direction le sait-elle ?

Pour les SIP par exemple, le direction déclare: "on n'a pas les capacités de savoir, on ne peut pas donner de prévisionnel, on devrait interroger tous les chefs de service et on ne peut pas". Bref, la direction ne donne aucune estimation !

En théorie, les agents actuellement en ASA non empêchés doivent revenir à condition que la distanciation sociale soit respectée et que les transports le permettent.

Mais, nous ne savons pas du tout comment les chefs de service ont traduit ces consignes de distanciation, ni quels agents les chefs de service ont contacté.

En tout cas, pour venir en présentiel, l'agent doit avoir été préalablement contacté par le chef de service.

Nous ne savons pas ce qui va se passer si un agent mobilisable n'est pas en mesure de rejoindre son poste de travail à cause des transports.

La réponse est toujours la même: "la seule solution est d'aménager les heures d'arrivée et la rotation".

Nous avons appris que les collègues confinés en province doivent revenir.

- Les collègues en télétravail restent en télétravail, ils ne doivent pas revenir en présentiel, sauf si le télétravailleur le souhaite.

- Les collègues en ASA garde d'enfants restent en ASA garde d'enfants.

- Les collègues en ASA "santé fragile" restent chez eux, sans avoir oublié de contacter le médecin de prévention.

Beaucoup de collègues attendent une réponse du médecin de prévention: il doivent rester chez eux en attendant la réponse.

Ces collègues ne doivent revenir qu'après le feu vert du médecin de prévention.

- Les collègues qui vivent avec une personne vulnérable ou à risque, doivent demander un certificat médical à leur médecin généraliste (ou traitant) et le transmettre au service RH, sans passer par le médecin de prévention.

Nous craignons que beaucoup trop d'agents soient rappelés en présentiel, alors que la direction n'a cessé de nous répéter que la reprise avec le PRA doit être vraiment "progressive", "adaptative", "différenciée" ou "évolutive" !!

D'après la direction, il n'est pas question de rattraper le retard accumulé depuis 2 mois. Ces propos sont faciles à tenir dans le cadre des audio-conférences, mais sur le terrain nous constatons déjà des pressions de la hiérarchie pour revenir à un fonctionnement normal coûte que coûte, et quoi qu'il en coûte !

Ordinateurs:

La direction nous a informé que les directions locales ne peuvent plus passer de commandes à cause de la pénurie. Toutes les commandes sont maintenant effectuées par la DG.

L'avant dernière commande de la DRFIP75 a été annulée. La direction n'a pas de visibilité sur la prochaine dotation, ni sur le nombre, ni sur les délais.

Bénard:

La direction a enfin annoncé les déménagements des 2 Trésoreries pour le premier trimestre 2021:

- la TP EPL rejoindra Réaumur

- la TP CHS rejoindra le site Meuniers.

Pont de l'Ascension:

La direction a refusé d'accorder une autorisation spéciale pour combler ce pont naturel.

Reprise de l'accueil physique dans les SIP:

A partir du 25 mai, tous les SIP seront réouverts pour des accueils sur rendez-vous, sauf dans les 18ème, 19ème et 20ème arrondissements.

Le SIP 18ème Grandes Carrières, le SIP 18ème Boucry, le SIP 19ème Villette, le SIP 19ème Buttes-Chaumont, le SIP 20ème Père-Lachaise et le SIP 20ème Charonne, rouvriront le 2 juin.

Cet accueil sur rendez-vous est censé être ciblé pour limiter le nombre des rendez-vous et limiter leur durée à 15 minutes.

Deux vigiles contrôleront l'accès des sites et auront la liste des rendez-vous.

Les rendez-vous seront pris exclusivement en ligne par l'usager, ce qui va considérablement limiter l'accès des contribuables précaires.

Nous pensons que cet accueil physique n'est vraiment pas satisfaisant, car il est de toute façon insuffisant vu le nombre de contribuables qui ont besoin d'être aidés.

Cela va certainement provoquer dans les déclarations des erreurs et des défaillances, que les agents devront réparer dans les mois à venir.

Cette situation est due au maintien de la date de prélèvement du 3 juillet (saisie ILIAD le 28 juin) imposée par la DG.

En effet, la DG impose la réalisation d'un maximum d'émission pour cette date.

Nous pensons que cette ouverture au public est à haut risque.

Nous pensons qu'un décalage de la campagne IR aurait été nécessaire pour offrir aux contribuables un service public en mode moins dégradé avec des conseils et des renseignements plus complets et plus efficaces.

De plus, le déconfinement est à peine entamé et nous ne savons rien sur l'évolution de la pandémie.

Nous sommes toujours dans le rouge.

Les agents vont être en première ligne. Les contribuables aussi.

Par ailleurs, la communication de la DG a été complètement défaillante au niveau national sur le report des dates: cela va aggraver la situation sur le terrain.

On ne peut pas dire que la DRFIP75 a beaucoup communiqué non plus.

Nous te joignons la fiche correspondant à cette reprise de l'accueil physique, car il est fort probable que d'autres services rouvrent au public sur le même modèle.

Pour l'instant, aucune autre décision d'ouverture n'a été prise, ni pour les SDE, ni pour les SIE, ni pour les Trésoreries Amendes etc....

Nous sommes intervenus au sujet d'un SDE dont l'ouverture pour le 25 mai a été démentie par la direction.

S'agit-il encore d'une erreur d'interprétation ?

Une de plus ! Cela n'arrête pas depuis le confinement !

Stagiaires:

Les contrôleurs stagiaires sont censés arriver le 2 juin. Les inspecteurs stagiaires le 8 juin.

La direction a déclaré que leur intégration dans les services se fera avec un maximum de progressivité en fonction des PRA par missions.

Par ailleurs, la direction a indiqué que l'ENFIP travaille à l'élaboration de podcasts sur les sujets les plus importants pour les stagiaires qui arrivent.

La DRFIP75 souhaite également réaliser des podcasts pour les mettre en ligne sur Ulysse Paris.

La prochaine audio-conférence est prévue en milieu de semaine prochaine.

Tu trouveras également ci-joint le compte-rendu par la Fédération des Finances de l'audio-conférence avec O. Dussopt.

N'hésite pas à nous dire comment ça se passe dans ton service.

Prends bien soin de toi et de tes proches.

Amitiés syndicalistes.